

GRAVELINES INFO

Lettre d'information de la centrale de Gravelines

20 juillet 2020



PRODUCTION



L'unité de production n° 2 a été reconnectée au réseau le 11 juillet à 23h après avoir été déconnectée dans la nuit du 29 au 30 juin. Ce temps d'arrêt a été mis à profit pour réaliser une remise en conformité de tronçons de tuyauterie dans la partie non nucléaire des installations. Les unités de production 1,3 et 5 sont à disposition du réseau électrique. L'unité n°4 et n°6 sont en arrêt programmé pour maintenance et rechargement de combustible.

ALTERNANCE INNOVANTE

Afin de promouvoir l'apprentissage qui avait bondi sur le territoire (+23% de contrats d'apprentissage en 2019), la centrale de Gravelines et la société Fouré Lagadec (80 salariés, spécialisée dans la chaudronnerie) expérimentent un apprentissage quadripartite (apprenti, école, deux entreprises). La centrale nucléaire EDF finance la formation, et l'apprenti a 2 formateurs (un de chez EDF et l'autre chez Fouré Lagadec). En contrepartie, l'entreprise Fouré Lagadec s'engage à embaucher l'apprenti à l'issue de sa formation. Cette formule est courante en Allemagne, pays où l'apprentissage est aussi une voie d'excellence.

La crise sanitaire a contraint certaines entreprises à renoncer à leurs contrats d'apprentissage. Le plan de relance gouvernemental et ces alternances innovantes doivent aider les entreprises à recruter de nouveaux apprentis.

AUDIT COFRAC

Audit COFRAC : un franc succès pour le labo de la centrale de Gravelines !

Les 1er et 2 juillet 2020, deux auditeurs du comité français d'accréditation (COFRAC) étaient présents à la centrale de Gravelines pour évaluer le système de surveillance et de transition du Laboratoire Environnement.

L'audit avait pour objectif de vérifier que le laboratoire répondait aux exigences de la norme ISO 17025, permettant aux équipes d'assurer, en toute qualité, les analyses et mesures dans le cadre de la surveillance de l'environnement.

Au cours de ces 2 jours, les évaluateurs ont épluché la documentation, les modes de preuves, les différents points de la norme (compétences, achats, impartialité, analyses de risques,...), les fiches d'amélioration de la qualité, et ont effectué des exercices de traçabilité.

Les premières conclusions soulignent notamment les compétences du personnel ainsi que l'implication permanente de la centrale à surveiller l'environnement. Le système qualité, sa mise en œuvre et les compétences techniques avérées du laboratoire ont permis aux évaluateurs d'accorder leur confiance pour le renouvellement d'accréditation.

C'est un résultat très important pour le site puisque les accréditations obtenues vont permettre d'assurer nos agréments délivrés par l'ASN, et du fait, effectuer nos analyses radiochimiques.

Petite particularité cette année : une partie de l'audit s'est déroulé pour la première fois en visioconférence afin de répondre aux règles de sécurité liées à la crise sanitaire.



Le laboratoire environnement de la centrale nucléaire de Gravelines est accrédité ISO 17025 depuis 2008. L'obtention de cette accréditation est une reconnaissance des compétences techniques et du système de management de la qualité. L'accréditation dure 5 ans, avec des audits de surveillance tous les 15 mois, comme celui de juillet 2020. La centrale avait réussi son audit de renouvellement en janvier 2019.

20 juillet 2020

VIE INDUSTRIELLE

Radioprotection

Le **01/07/2020**, dans le cadre de la réalisation d'activités logistiques sur l'unité de production n° 6 en arrêt pour rechargement de combustible, un intervenant accède en zone contrôlée vers 17h00 muni d'un dosimètre passif et d'un dosimètre opérationnel. En voulant vérifier sa dosimétrie, l'intervenant constate vers 18h45 que son dosimètre opérationnel est éteint. Il stoppe alors son activité et ressort aussitôt de zone contrôlée. Cet écart relatif à la radioprotection n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement, et a été déclaré le **03/07/2020** à l'Autorité de Sûreté Nucléaire au niveau 0 sur l'échelle INES.

Le **11/06/2020**, l'unité de production numéro 4 est en arrêt pour rechargement de combustible. Les locaux situés en zone contrôlée doivent faire l'objet d'un contrôle radiologique mensuel. Lors d'une vérification, un intervenant du service prévention des risques constate que la cartographie intégrant les mesures radiologiques du local 4W779 n'avaient pas été réalisées. Dès la détection de l'écart, la cartographie a été réalisée, démontrant l'absence de risques. Aucune conséquence sanitaire n'est à noter. Cet écart relatif à la radioprotection n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement, et a été déclaré le **15/07/2020** à l'Autorité de Sûreté Nucléaire au niveau 0 sur l'échelle INES.

Sûreté

Le **7 janvier 2020**, l'unité de production n°4 est en production, une activité de maintenance est programmée sur un système de détection incendie de l'unité de production n°3 voisine. Le 7 janvier à 14h22, cette activité génère des alarmes en tranche 4. L'une de ces alarmes conduit l'équipe de quart à considérer que le système de filtration iode de la salle de commande est indisponible, ce qui est une représentation erronée de l'installation car l'alarme n'est pas justifiée. A 14h34, lorsque l'agent de terrain réalise une manœuvre du clapet à l'origine de l'alarme, il rend réellement indisponible cette fonction filtration iode de la salle de commande pendant 2 minutes, ce qui n'est pas conforme aux spécifications d'exploitation. Néanmoins, ce système de ventilation restait opérationnel par l'unité de production voisine. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement et a été déclaré le **7 juillet 2020** au niveau 0 sur l'échelle INES.



Le **29 juin 2020**, l'unité de production n°2 est en phase d'arrêt pour réaliser une activité de maintenance sur un tronçon de tuyauterie d'un système de refroidissement d'une partie non nucléaire de l'installation où une fuite avait été identifiée le 25 juin 2020.

Lors d'un examen visuel réalisé préalablement à ces travaux, il a été constaté l'absence de joint entre le filtre et la vanne de ce système de refroidissement. L'absence de joint au niveau de ces équipements relève d'un écart au dossier de suivi d'arrêt pour la divergence de la tranche 2. L'ensemble du système de refroidissement était disponible.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement et a été déclaré le **10 juillet 2020** au niveau 0 sur l'échelle INES.

Le **16 juin 2020**, l'unité de production n°5 est en fonctionnement. Un essai périodique est réalisé afin d'effectuer des réglages sur le système permettant d'effectuer le bilan thermique de l'installation. Cet essai revêt un caractère sensible, car il aura pour but de déterminer un nouveau coefficient qui sera intégré dans le système de pilotage de l'installation.

Après vérifications, les intervenants constatent une valeur erronée au niveau du bilan thermique durant la période allant du 16 juin au 7 juillet 2020. Cette erreur est liée à un mauvais coefficient intégré dans le système de pilotage. Un nouvel essai a permis de remettre en conformité l'installation en intégrant le bon coefficient conformément aux consignes d'exploitation.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement et a été déclaré le **13 juillet 2020** au niveau 0 sur l'échelle INES.

Le **9 juillet 2020**, l'unité de production n°6 est en arrêt pour rechargement de combustible, une activité de maintenance est programmée sur des coffrets sur le système de protection incendie. Afin de garantir la sécurité de cette activité, l'agent d'exploitation réalise la consignation attestant la mise hors tension de la partie de l'installation concernée. Cette manœuvre d'exploitation a rendu indisponible un système de refroidissement de la piscine de désactivation du combustible pendant vingt-trois minutes, ce qui n'est pas autorisé par les spécifications d'exploitation. Les deux pompes de refroidissement de la piscine de désactivation sont restées en service malgré cette indisponibilité. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement et a été déclaré le **10 juillet 2020** au niveau 0 sur l'échelle INES.